

entouré de la famille Cardinal et du bon abbé Constantin.

Quelle corde d'ailleurs n'a-t-il pas touchée et de quelle lyre, d'un geste toujours adroit, distingué sinon noble, élégant sinon beau, ce geste qui le fit chérir plutôt qu'admirer, et qui semble désormais le geste d'un acteur vieilli, attendant, pour s'endormir tout à fait, d'être secrétaire perpétuel de l'Académie française, quand le bon M. Doucet voudra lui céder la place.

CARLOS.

LOURDES ET L'INDEX

Un rédacteur du *Matin* a interviewé M. Emile Zola à propos de la mise à l'Index de *Lourdes*.

L'auteur des *Rougon-Macquart* a, tout d'abord, manifesté quelque surprise de la décision prêtée à la Congrégation de l'Index, laquelle, selon la déclaration même du cardinal Vannetti, a mieux à faire qu'à s'occuper d'un mauvais roman.

M. Emile Zola, à qui la réclame que lui vaut le télégramme de Rome annonçant la mise à l'Index de son roman, ne paraît, d'ailleurs, nullement désagréable, attribue la campagne menée contre lui aux causes suivantes :

Ce qu'on ne me pardonne pas, dit-il, c'est la révélation de tous les drames secrets de Lourdes, de cette tragique histoire de l'abbé Peyramale, de la description trop vraie de cette église inachevée, de cette église en ruine, où il pleut sur la tombe du pauvre curé parce que les Pères de Lourdes n'ont pas voulu payer les 58,000 fr. nécessaires pour la couvrir ; et puis l'état d'abandon où l'on laisse la véritable chambre de Bernadette, celle d'où elle est partie pour avoir ses visions ! Car celle qu'on montre se trouve dans la maison qui fut donnée à son père par l'évêque de Tarbes, et elle n'y est peut-être pas venue une seule fois.

Tous ces petits mystères de Lourdes dévoilés, voilà l'origine vraie de beaucoup de colères.

J'ai cependant été bien respectueux, même pour cette pauvre Bernadette ! Je n'ai pas dit, ce qui est la vérité, pourtant, qu'elle était une pauvre idiote et une hystérique. La façon dont elle a vécu et dont elle est morte le prouve suffisamment

Je dois le dire, du reste, et le répéter. A Lourdes, il n'y a pas de " truquages ". Le père Bessarié, le vieux médecin de là-bas, qui me témoignait beaucoup d'affection, et qui, paraît-il, maintenant me déteste, m'a bien prouvé que le bureau médical de contrôle des miracles en est en quelque sorte la police. Son plus grand soin est d'écarter les faux guéris, les simulateurs. On m'a tout montré.

Les Pères de Lourdes, d'ailleurs, n'ont rien à cacher,

et c'est une folie de s'imaginer qu'ils machinent de faux miracles. Ils n'en ont pas besoin. La bêtise et l'orgueil suffisent.

Que des gens reviennent guéris de Lourdes c'est incontestable. Qu'il se produise là-bas des faits que la science est encore impuissante à définir, personne ne peut le nier. J'en ai causé avec une foule de médecins, avec Charcot notamment, qui me disait : " Nous sommes tous des ignorants, je le suis peut-être un peu moins que beaucoup d'autres, mais il y a encore des phénomènes dont je ne puis pénétrer les secrets. " Charcot et d'autres médecins ont parfois envoyé des malades dont ils connaissaient bien l'esprit, à Lourdes, et certains de ces malades sont revenus guéris. Aucun médecin ne peut nier cette influence du moral sur le physique. Je l'ai constaté loyalement, tant pis pour les fanatiques qui n'ont pas voulu reconnaître mon absence de parti pris.

En homme pratique, M. Emile Zola ne laisse pas échapper, quelques lignes plus loin, l'occasion de lancer, par anticipation, ses prochains romans :

La seule chose qui m'ennuie dans tout ce tapage, c'est qu'il peut me gêner un peu pour mon prochain livre *Rome*, dans lequel on verra d'ailleurs encore l'abbé Froment. Je puis même dire que la conclusion du caractère de ce prêtre ne se trouvera que dans *Paris*, le dernier volume de la série.

A Rome, j'aurais voulu être reçu par le Pape sans difficulté.

Je demanderai du reste quand même une audience au Pape ; pourquoi me la refuserait-il ? Je suis catholique, je suis baptisé, j'ai fait ma première communion. Le chef de la chrétienté doit avoir à cœur de recevoir les catholiques et de s'attacher à les convaincre de leurs erreurs !

LES USURIERS

La résolution prise, le 14 septembre dernier, par la Chambre de Commerce du district de Montréal, dans le but de provoquer les mesures nécessaires à la répression de l'usure et des funestes pratiques de ses adeptes a paru causer quelque émotion. On a cru y voir une attaque contre tous ceux qui, en dehors des grandes institutions de crédit, se livrent au commerce de l'argent.

Les préoccupations des représentants du haut négoce canadien ne visant que des procédés inadmissibles, des actes qui, pour être soustraits encore à l'action des lois, n'en sont pas moins criminels, les opérations honnêtes, consacrées par l'usage, n'ont rien à craindre des investigations annoncées et peuvent, au contraire